

## INAUGURATION ESPACE NATUREL ALBERT GREBOVAL 7 MAI 2018

Monsieur le Député,  
Monsieur le Président du Conseil Départemental,  
Monsieur Danois représentant Monsieur le Directeur de l'Agence de l'Eau Seine  
Normandie,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux, Régionaux,  
Monsieur le Président des Anciens Combattants,  
Mes chers collègues Maires et élus,  
Monsieur et Madame Simon, Monsieur et Madame Velghe,  
Mesdames et Messieurs,

J'ai reçu les excuses de  
Monsieur le Sous-Préfet de Dieppe,  
de Monsieur Patrick Boulier Président de Dieppe maritime et Eric Battement Président du SBV  
de l'Arques empêchés en dernière minute  
de Monsieur Nicolas Langlois, Maire de Dieppe  
et de Madame Anny Boudet Présidente du Syndicat de la Varenne.

Au nom du Conseil Municipal, un grand merci à vous tous, acteurs du territoire, acteurs  
de l'environnement et de la biodiversité, et toutes les personnes attachées à ce lieu à un  
titre ou à un autre, pour votre présence à l'inauguration de cet espace dédié à la nature  
et à la biodiversité.

Un espace compris dans la zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique des Prairies  
Budoux qui s'étendent sur 160 ha environ entre Arques la Bataille et Martin-Eglise.

Il y a huit jours, suite à l'évènement pluvial exceptionnel du 30 avril, cet endroit était en  
grande partie inondé et aujourd'hui nous avons pu emprunter le parcours découverte.

C'est dire combien cette prairie joue son rôle d'éponge et d'amortisseur de crues.

Nous avons attendu plus d'un an après la fin des travaux pour organiser cette  
manifestation afin de favoriser la recolonisation de ces milieux humides par une faune et  
une flore diversifiées.

Nous avons choisi cette date parce que :

Mai est le mois de la régénération de la végétation, des fleurs, des sources et de l'eau,  
mais aussi parce que demain, lors de la commémoration du 8 mai 1945, nous rendrons  
hommage à l'Adjudant Albert Gréboval, militaire de carrière, qui appartenait au 39ème  
régiment d'infanterie de l'Armée Française pendant la Bataille de France,

mort pour la France, à Tupigny dans l'Aisne, le 25 mai 1940, dans sa 27ème année et dont cet espace porte désormais le nom.

Vous étiez de toutes petites filles de 2 ans et 4 ans, Mesdames, quand la terrible nouvelle a été annoncée à votre maman. C'est dire combien ce jour d'inauguration est important pour vous et vos familles.

Véronique Boutté, petite fille d'Albert Gréboval, qui ne pouvait pas être présente aujourd'hui, m'a adressé ce message que je vous lis :

*« A mon grand-père, cet intime inconnu*

*Ton nom figure désormais sur une plaque pour honorer ta mémoire car tu es tombé, pour la patrie, à un âge que mes fils ont dépassé depuis longtemps.....Le premier d'entre eux a été promené bien souvent non loin de ce lieu qui portera désormais ton nom. Je suis ta première petite fille et nous n'aurons pas joué aux dominos ensemble mais il me semble te connaître tant ton évocation a bercé mon enfance !*

*Petite, comment pouvais je t'imaginer en grand-père, toi éternellement jeune et beau? Que ta mémoire soit honorée à travers ce lieu et dans l'esprit de notre famille, tes descendants.*

*Véronique et ses enfants : Julien, Philippe, Fanny et Léa »*

On comprend, Mesdames, qu'en cédant cette parcelle à la commune en 2009, vous espériez que cet endroit puisse être valorisé en souvenir du soldat, mais aussi du père, du grand-père et arrière grand-père qu'il n'a pas pu être.

Cette valorisation, la commune la souhaitait pour ce terrain humide et inondable, situé à l'entrée du village, au pied de la forêt d'Arques, sur un axe emprunté par les touristes et beaucoup de cyclistes, pouvant servir de vitrine à l'Espace Naturel des Prairies Budoux en garantissant un mode d'occupation des sols respectueux des zones sensibles et des ressources en eaux.

Un objectif partagé par Dieppe Maritime qui, plus globalement, avait inscrit la valorisation de cette partie sensible de son territoire au contrat d'Agglomération 2007-2013.

En 2011, la commune organise une réunion sur ce projet en présence des services de Dieppe Maritime, du SIBEL, syndicat de bassin versant compétent de l'époque et du CAUE 76.

Suite à cette réunion, Grégory Dugué du service Aménagement et Environnement / Coordination de la gestion des Espaces Naturels de l'Agglomération, réalise un état des lieux qui permet de solliciter l'intervention du CAUE76 en vue d'une mission d'accompagnement à la réalisation, un accompagnement réalisé par Monsieur Jean-Christophe Abé-Goulier, Architecte Paysagiste au CAUE 76, que je remercie de sa présence aujourd'hui.

Un accompagnement qui permet de sélectionner, en 2013, l'Agence Topo, paysagistes concepteurs, comme équipe de maîtrise d'oeuvre du projet.

Je salue Madame Ruellan, Directrice de l'Agence et Monsieur Morcamp qui ont mis en oeuvre ce projet dans le cadre d'un groupement avec Monsieur Peter Stallegger, consultant en environnement, en charge du diagnostic écologique de la parcelle.

L'Agence l'Eau Seine-Normandie et le Département de la Seine-Maritime, mobilisés respectivement sur la reconquête des milieux aquatique et la préservation du patrimoine naturel sont associés au Comité de Pilotage et représentés à l'époque par Monsieur Richard Roussel, votre prédécesseur Monsieur Danois, et par Monsieur Christophe Maugendre alors CATER (Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières) du Département, désormais Ingénieur appui aux politiques de l'Eau à l'Agence Française pour la Biodiversité et que je remercie de sa présence.

Leurs conseils avisés et le travail de l'Agence Topo ont permis d'aboutir à cet aménagement dont les points d'orgue sont :

la suppression à deux endroits des anciens merlons de curage de la rivière pour permettre à celle-ci de réoccuper, lors des crues, un ancien lit de la rivière, dans la continuité des dépressions déjà présentes sur site,

la création d'une mare dont la mise en eau s'est faite naturellement,

la valorisation de la mégaphorbiaie et de la cariçaie déjà présentes

la plantation d'une saulaie,

la mise à disposition d'un plan de gestion de l'espace.

Les travaux ont été réalisés dans le cadre d'un marché public, au deuxième semestre 2016, par la Société Environnement et Forêt et son sous-traitant ISODEM sous la direction de Monsieur Benjamin Cabot, que je salue.

La saulaie a été plantée l'an dernier par les pensionnaires de l'atelier de jour du Parc Guy Weber dirigés à l'époque par Monsieur Patrick Garçonnet et ce en partenariat avec Valentin Hardier technicien de rivière au BV de l'Arques qui a fourni les boutures.

Je salue Patrick et les représentants de l'APEI et du Parc Weber présents.

Enfin le parcours en boucle vient d'être valorisé par des panneaux de communication conçus par l'Association Okötop spécialisée dans l'éco pâturage et la gestion différenciée sous la gouverne de Damien Hédin, son Président fondateur, avec la participation de Grégory Dugué et de très belles illustrations de Nadège Bourdonne. Des panneaux fabriqués et posés par la Société Com 1 pub dirigée par Monsieur Bertrand Jean que je salue.

Le coût total de l'opération s'élève à 85 565 € dont 73 598 € HT pour les études et les travaux d'aménagement subventionnés à 72 % dont 58 % par l'AESN (42659 €) et 14 % par le Département (10297€).

Tout est en place désormais pour que ce lieu favorisant la biodiversité soit pleinement utilisé pour un accueil récréatif et pédagogique.

C'est déjà le cas pour l'atelier périscolaire environnemental animé par Madame Brigitte Dubot de l'association CARDERE. Comme elle ne pouvait pas être présente, Brigitte Dubot m'a dit toute sa satisfaction d'avoir désormais cet outil à disposition pour sensibiliser les enfants à la biodiversité.

Deux manifestations auront lieu prochainement

Le 30 mai une visite organisée par Dieppe Maritime et la commune dans le cadre de la Semaine du Développement Durable et animée par Grégory Dugué. Inscription sur le site et la page Facebook de la commune

Le 7 juin, c'est Monsieur Abé-Goulier qui fera visiter le site dans le cadre de la journée des Mares organisée par le CAUE 76.

Un dernier mot pour remercier l'ensemble des participants à cette opération cités tout au long de mon intervention.

Merci aussi à mes collègues du Conseil Municipal, aux services de la Mairie et en particulier à l'équipe des ateliers pour les préparatifs de la manifestation et assurer sa sécurité.

à Messieurs les Présidents de Dieppe Maritime, du Syndicat de Bassin Versant de l'Arques et de l'APEI pour leurs contributions techniques et participations,

à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, au Département de la Seine-Maritime, pour leurs soutiens financiers respectifs ainsi qu'à l'Etat à travers le Fonds de Compensation de la TVA

Pour terminer une très courte, mais très explicite citation de Léonard de Vinci :

« Va prendre tes leçons dans la nature, c'est là qu'est notre futur »

Merci de votre attention